



Signataires : Aude Martenot, Jocelyne Haller, Françoise Nyffeler

Date de dépôt : 6 mars 2023

Proposition de motion **pour le maintien des structures d'accueil Les Coccinelles, sous** **la forme la plus adéquate et pour un temps d'au moins huit** **demi-journées par semaine**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que l'espace enfant « La Coccinelle », créé en 2014 à la demande de plusieurs résidentes et résidents du Foyer d'Anières, a connu un franc succès ;
- que ce succès a entraîné la reproduction du modèle dans d'autres foyers de l'Hospice général, notamment ceux des Tattes, de la Seymaz et de Rigot ;
- que ces espaces enfants, d'abord gérés bénévolement, ont vu l'ajout d'un poste salarié à temps plein réparti entre une psychomotricienne ou un psychomotricien, une assistante socio-éducative ou un assistant socio-éducatif (ASE) et une éducatrice spécialisée ou un éducateur spécialisé ;
- que ces espaces remplissent depuis 8 ans pleinement leurs objectifs avec des bénéfices pour les enfants (maîtrise du français accélérée, meilleure intégration scolaire, apprentissage de la vie en groupe, intégration des règles de la vie commune, entrée en douceur dans le processus de séparation d'avec les parents, acquisition d'autonomie, enfin la présence de professionnelles et professionnels permet de repérer précocement d'éventuels problèmes de développement) comme pour les parents (les espaces d'accueil sont indispensables pour disposer de temps afin de prendre des cours de français, de suivre une formation ou se rendre à des rendez-vous médicaux) ;

- que la demande est là : pour ne prendre que ces exemples, au Foyer d’Anières ce sont entre 10 et 15 enfants qui ont bénéficié de cet accueil en moyenne chaque jour (avec une équipe d’une dizaine de bénévoles, en plus d’un poste équivalent plein temps), tandis qu’au Foyer des Tattes, c’est une vingtaine d’enfants qui ont fréquenté la structure, pour le même poste ETP et un peu moins de bénévoles ;
- que la fermeture du poste ETP a été décrétée brutalement pour le 1^{er} janvier 2023, sans explication convaincante, et les professionnelles et professionnels licenciés ;
- que la proposition actuelle est d’ouvrir uniquement 1h30 une, deux ou maximum trois fois par semaine. Ce qui n’est pas réaliste : aucune professionnelle ni aucun professionnel n’accepte un poste avec si peu d’heures, qui plus est lorsqu’il faut se rendre jusqu’à Anières. Ainsi, La Coccinelle au Foyer de la Seymaz est fermée depuis le mois de janvier 2023 (!) ;
- que le canton de Genève est déjà sous-doté en matière d’accueil préscolaire ;
- que si le problème est d’être considéré comme une crèche (ou structure d’accueil petite enfance) au regard du service d’autorisation et de surveillance de l’accueil de jour du DIP (SASAJ), alors il y a sans doute des alternatives possibles à envisager pour que Les Coccinelles soient une structure d’accueil préscolaire à prestations restreintes avec une autorisation officielle ;
- que le soutien des communes peut être requis pour cela ;
- finalement, que ces espaces enfants appellent un large soutien bénévole de la population, des parents dans les foyers et répondent à de nombreux critères d’intégration : il faut les soutenir,

invite le Conseil d’Etat

- à décréter l’ouverture pérenne des espaces enfants Les Coccinelles dans les foyers où ils existent déjà, en les agréant comme structure d’accueil préscolaire à prestations restreintes (avec une autorisation officielle) ;
- à décréter la pérennité d’un poste en ETP au moins par espace enfant ;
- à favoriser l’ouverture de nouveaux espaces enfants dans d’autres foyers si le besoin s’en faisait ressentir ;
- à entamer un dialogue avec les communes concernées si besoin ;
- à inclure dans la réflexion les bénévoles impliqués dans les structures ainsi que les parents.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les Coccinelles sont des lieux d'accueil pour enfants en âge préscolaire situés dans les quatre centres d'hébergement de migrant·exs : Anières, Seymaz, Tattes, Rigot.

Créée en 2014 à la demande de plusieurs résident·es, La Coccinelle au foyer d'Anières a d'abord été gérée bénévolement, avant de voir l'ajout d'un poste salarié à temps plein réparti entre une psychomotricienne, une assistante socio-éducative (ASE) et un éducateur spécialisé. Au vu du succès rencontré, le modèle a été reproduit dans d'autres foyers de l'Hospice général, notamment aux Tattes, à la Seymaz et au foyer de Rigot.

Les Coccinelles existent depuis 8 ans et remplissent pleinement leurs objectifs. Pour les enfants, la maîtrise du français a été nettement améliorée, elles se sont confronté·es à la vie du groupe, ont intégré des règles de vie commune, ont pu entamer en douceur la séparation des parents ainsi qu'un processus d'autonomie, des éléments qui facilitent l'intégration scolaire. Ajoutons que l'acquisition du français nécessite de se retrouver régulièrement dans une structure stable avec les mêmes adultes encadrants, ce que des activités ponctuelles avec différentes associations ne peuvent offrir. Enfin, la présence de professionnel·lexs permet de repérer précocement d'éventuels problèmes de développement.

Pour les parents, ces espaces d'accueil sont indispensables pour disposer de temps afin de prendre des cours de français, de suivre une formation ou de se rendre à des rendez-vous médicaux.

A Anières, ce sont entre 10 et 15 enfants qui ont bénéficié de cet accueil en moyenne chaque jour (avec une équipe d'une dizaine de bénévoles, en plus d'un poste équivalent plein temps). Aux Tattes, c'est une vingtaine d'enfants qui ont fréquenté la structure, pour le même poste ETP et un peu moins de bénévoles.

Or, depuis le 1^{er} janvier 2023, le BIE ne finance plus le poste d'éducatrice des Coccinelles, et l'Hospice général n'a pas repris ce financement. Ainsi, depuis début janvier 2023, la seule proposition a été une réduction drastique du temps de présence du poste de professionnel·le présent·e, à raison de 1h30 par jour deux fois par semaine. Cette proposition ne tient pas la route : aucun·e professionnel·le n'accepte un temps de travail si bas, avec parfois une longue distance pour se rendre sur son lieu de travail (ex. : Anières), ainsi le poste reste inoccupé par exemple à la Seymaz.

De plus, cela ne correspond pas du tout aux besoins des parents de pouvoir faire garder leur enfant pour suivre un cours de français ou se rendre à un rendez-vous médical, sans parler des bénéfices que cela représente pour les enfants.

Ces espaces enfants ont pourtant connu un franc succès. Ils ont rencontré un large soutien bénévole, ainsi que de la part des parents dans les foyers. De plus, ils permettent de fournir un lien social important pour des enfants et une population vulnérable, à laquelle l'Etat et la société en général ne s'intéressent que trop rarement.